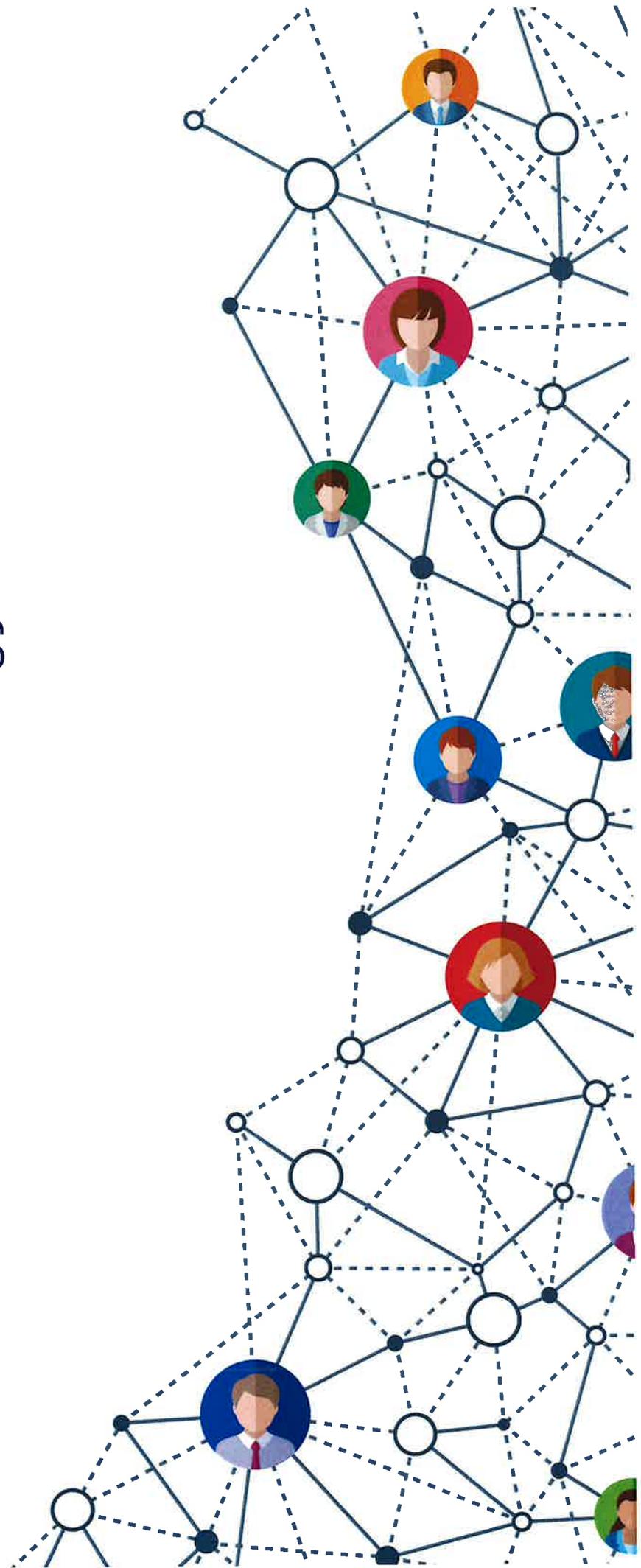




Comptes annuels

AIN APPUI

31/12/2023





AIN APPUI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

Comptes annuels

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de résultat

Annexe

Détail des rubriques

Bilan actif (détail)

Bilan passif (détail)

Compte de résultat (détail)

Évaluation des contributions volontaires (Détail)



AIN APPUI

Comptes annuels





KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion sociale, Conseil

24 boulevard Jules Ferry

-
-

01005 Bourg-en-Bresse Cedex

Téléphone : +33474503180

Site internet : www.kpmg.fr

Mr Le président
Association AIN APPUI
11 RUE ARISTIDE BRIAND

01000 BOURG EN BRESSE

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité Association AIN APPUI relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	1 620 606	€
• Produits d'exploitation	1 984 179	€
• Résultat net comptable :	-75 407	€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Date :
2024.05.30
18:27:35
+02'00'

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion sociale, Conseil

Bernard Clair
Expert-comptable

AIN APPUI

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	1 740	1 740			
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	1 740	1 740			
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
	Inst. techniques, mat.out.industriels	161 930	113 020	48 909	67 406	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	161 930	113 020	48 909	67 406		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	5 102		5 102	152	
	Prêts					
	Autres	5 300		5 300	4 600	
TOTAL	10 402		10 402	4 752		
Total I		174 073	114 760	59 312	72 159	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 546		1 546	1 125
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	59 662		59 662	94 791
	TOTAL	61 208		61 208	95 916	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	1 493 434		1 493 434	1 462 099	
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	6 650		6 650	7 232	
Total II		1 561 293		1 561 293	1 565 248	
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		1 735 367	114 760	1 620 606	1 637 407	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

AIN APPUI

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	89	89
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	195 734	195 734
	Réserves pour projet de l'entité	159 646	159 646
Autres			
<i>Dont réserves des Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>			
Report à nouveau	761 226	769 666	
<i>Dont Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		253 820	335 417
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		-75 406	-8 439
<i>Dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		-48 255	-81 596
Situation nette (sous-total)		1 041 290	1 116 697
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	4 676	7 791	
Provisions réglementées	42 786	42 786	
Total I		1 088 753	1 167 275
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		8 538
Total II			8 538
Provisions	Provisions pour risques	32 076	
	Provisions pour charges	28 119	17 989
Total III		60 195	17 989
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 856	60 949
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	324 788	261 275
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	11 621	15 290
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	101 391	106 089	
Total IV		471 657	443 604
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		1 620 606	1 637 407
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

AIN APPUI

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/07/2022 Au 31/12/2022
		12 mois	6 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	17 260	8 730
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Ventes de prestations de service	4 701	1 300
	<i>dont parrainages</i>		
	<i>dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	4 323	1 125
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 937 268	907 837
	<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	1 937 268	907 837
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	507	0
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 898	29 579
Utilisations des fonds dédiés	8 538	12 080	
Autres produits	5	6	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 984 179	959 533
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	366 091	228 972
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	119 632	26 029
	Salaires et traitements	1 118 189	610 992
	Charges sociales	431 544	158 147
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 652	12 319
	Dotations aux provisions	42 244	1 286
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	15 678	4 909
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 114 033	1 042 656
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-129 854	-83 122

AIN APPUI

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/07/2022 Au 31/12/2022 6 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	21 110	3 455
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		21 110	3 455
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV			
2. Résultat financier (III-IV)		21 110	3 455
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-108 744	-79 667
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	31 585	75 056
	Sur opérations en capital	3 115	2 217
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		34 701
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		5 417
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI			5 417
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		34 701	71 856
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		1 364	629
Total des produits (I + III + V)		2 039 991	1 040 263
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		2 115 397	1 048 703
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-75 406	-8 439
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		<i>-48 255</i>	<i>-81 596</i>
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total		12 060	5 205
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total		12 060	5 205



KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
24 boulevard Jules Ferry
01005 Bourg-en-Bresse Cedex
Téléphone : +33 (0)4 74 50 31 80
Télécopie : +33 (0)4 74 23 53 05
Site internet : www.kpmg.fr

Association AIN APPUI

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Objet social	3
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	4
3	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	5
3.1	Faits caractéristiques de l'exercice	5
3.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	5
3.2.1	Déménagement de l'association	5
4	Principes et méthodes comptables	6
4.1	Principes généraux	6
4.1.1	Changement de méthode comptable	6
4.1.2	Changements d'estimation	6
4.1.3	Corrections d'erreurs	6
4.2	Dérogations	7
4.3	Principales méthodes comptables	7
5	Informations relatives aux postes du bilan	8
5.1	Actif immobilisé	8
5.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	8
5.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	9
5.2	Actif circulant	10
5.2.1	Créances	10
5.3	Fonds propres	10
5.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	10
5.3.2	Report à nouveau dont report à nouveau sous gestion contrôlée	12
5.3.3	L'excédent ou déficit effectif de l'entité gestionnaire	12
5.3.4	Subventions d'investissement	13
5.3.5	Provisions réglementées	13
5.4	Fonds dédiés	14
5.5	Provision pour risques et charges	16
5.5.1	Provisions pour dépréciation des immobilisations	16
5.5.2	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	17
5.6	Dettes	18
5.6.1	Dettes financières et autres dettes	18
5.6.2	Précisions sur d'autres dettes	18
6	Informations relatives au Compte de résultat	19
6.1	Résultats par activité ou établissement	19



6.2	Produits du compte de résultat	20
6.2.1	Produits de tiers financeurs	20
6.2.2	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	20
6.3	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)	21
7	Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants	22
7.1	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	22

1 **Objet social**

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'association a pour objet de prévenir, accueillir, informer, orienter, accompagner, les personnes concernées par une perte d'autonomie ponctuelle ou permanente, les familles et les professionnels vers des solutions adaptées. Elle coordonne leurs parcours de vie dans le respect du libre choix et de la dignité en interne et/ou relais avec les acteurs et ressources du territoire.

L'association accompagne le parcours des personnes dans le champ du sanitaire, du social et du médico-social. Elle intervient à l'échelle du département de l'Ain à la demande des usagers et/ou des professionnels. Elle participe à la prévention, à la réflexion et à l'action publique de son domaine.

Elle innove et développe des actions sur la base d'un diagnostic de son territoire en s'appuyant sur :

- Une analyse approfondie des besoins et de l'environnement ;
- Une concertation forte et la coordination des parcours avec les acteurs ;
- Une évaluation permanente de son action ;
- L'information des professionnels comme du grand public ;
- L'accompagnement et la formation des professionnels.

Elle peut gérer un ou plusieurs dispositifs, financés par les pouvoirs publics ou par des dispositifs privés à but non lucratif.

L'association peut adhérer à des structures départementales, régionales ou nationales en lien avec son objet.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association regroupe plusieurs dispositifs au service des personnes et des professionnels du territoire :

- Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Ain : Le DAC vient en appui aux professionnels de santé et médico-sociaux faisant face à des situations complexes liées notamment à des personnes cumulant diverses difficultés. Il permet d'apporter des réponses adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé. Le DAC peut répondre aux demandes des personnes et de leurs proches pour faciliter leur parcours en apportant une réponse coordonnée à l'ensemble de leurs besoins.
- CLIC Bassin Burgien : Le CLIC s'adresse à toute personne de plus de 60 ans et à son entourage, aux aidants à la recherche d'information ou ayant besoin d'être aidés dans certaines démarches. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, un lieu de coordination et de concertation, un lieu ressource pour les professionnels et les élus.
- Dispositif Incurie : L'objectif est de faciliter la coordination territoriale des professionnels ou structures intervenant auprès de personnes en situation Incurie. Trois missions sont confiées au dispositif Incurie :
 - Développer un maillage et une dynamique de coopération territoriale ;
 - Informer, sensibiliser sur la problématique d'incurie et les modes d'intervention ;
 - Venir en appui aux acteurs pour la prise en charge des situations d'incurie.
- Cellule de prévention : la Cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée s'adresse à toute personne de plus de 60 ans. Ses missions sont la prévention de la dépression et du suicide de la personne âgée, de l'aidant, le conseil et l'aide pour l'entourage, les personnes et les professionnels, et les actions de sensibilisation et de formation pour un meilleur repérage des situations de détresse.



3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

3.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler à la clôture de l'exercice.

3.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

3.2.1 Déménagement de l'association

L'association AIN APPUI est organisée autour de 3 établissements :

- 11 rue Aristide Briand 01000 Bourg-en-Bresse (siège social)
- 33 rue de l'Europe 01960 Péronnas
- 10 rue de l'Orme 01100 Oyonnax

Il est prévu au courant du mois de février 2024 le déménagement des établissements de Bourg-en-Bresse et Péronnas, pour regroupement au sein d'un établissement et lieu commun, sur la commune de Saint-Denis-les-Bourg, qui deviendra ainsi le siège social de l'association. Pas de changement à noter sur l'établissement d'Oyonnax.

4 Principes et méthodes comptables

4.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Compte tenu de ses activités réalisées dans le secteur médico-social, l'association applique, en complément, le règlement ANC 2019-04.

La présentation des comptes est conforme à l'arrêté du 15 décembre 2020 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles.

4.1.1 *Changement de méthode comptable*

Notre entité n'a constaté aucun changement de méthode comptable.

4.1.2 *Changements d'estimation*

Notre entité n'a constaté aucun changement d'estimation.

4.1.3 *Corrections d'erreurs*

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

4.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

4.3 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1 ;
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement et des frais de création de sites internet conformément aux articles 212-3 et 612-1 ;
- La comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'actif conformément aux articles 213-8, 213- 22, 221-1 et 222-1.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « optionnelles » suivantes parmi celles proposées ainsi par le règlement 2014-03 :

- Les subventions d'investissement en application des articles 312-1.

5 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

5.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

5.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 740	-	-	1 740
Immobilisations corporelles	159 776	2 155	-	161 931
Immobilisations financières	4 753	5 650	-	10 403
Total	166 269	7 805	-	174 074

5.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 740	-	-	1 740
Immobilisations corporelles	92 369	20 652	-	113 021
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	94 109	20 652	-	114 761

5.2 Actif circulant

5.2.1 Créances

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres	5 300		5 300
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances clients et comptes rattachés	1 546	1 546	
	Autres	59 662	59 662	
Charges constatées d'avance		6 650	6 650	
TOTAL		73 158	67 858	5 300
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

5.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

5.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.



Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	90				90
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Ecart de réévaluation	-				-
Réserves	355 381				355 381
<i>Dont réserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	-				-
Report à nouveau	769 666	8 440			761 226
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	335 417	81 597			253 820
Excédent ou déficit de l'exercice	8 440	8 440		75 407	75 407
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	81 597	81 597		48 256	48 256
Situation nette	1 116 697	-	-	75 407	1 041 290
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	7 792			3 116	4 676
Provisions réglementées	42 787				42 787
TOTAL	1 167 276	-	-	78 523	1 088 753

5.3.2 Report à nouveau dont report à nouveau sous gestion contrôlée

En tant qu'entité gestionnaire il est comptabilisé dans des comptes spécifiques de report à nouveau, le résultat de l'activité sociale et médico-sociale **sous gestion contrôlée** de ces établissements ajusté des deux éléments suivants :

- Les charges et les produits des établissements dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée ;
- Les charges des établissements rejetées par l'autorité de tarification, conformément aux dispositions de l'article R. 314-52 ou de l'article R. 314-236 du code de l'action sociale et des familles et dont le rejet est contesté par l'entité dans le cadre d'un recours.
- Lorsque les recours sont épuisés, les charges des établissements rejetées par l'autorité de tarification sont affectées dans le compte de report à nouveau général de l'entité.

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités propres de l'entité (acquis à l'entité)	17 065	524 471
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :		
• Charges et produits dont la prise en compte est acceptée		253 820
• Charges rejetées, rejet objet d'un recours		
• Charges et produits dont la prise en compte est différée		
Solde		761 226

5.3.3 L'excédent ou déficit effectif de l'entité gestionnaire

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	Exercice N
Résultat comptable	- 75 406
Reprises du résultat antérieur (en + ou -)	
= Excédent ou déficit effectif global	- 75 406
Dont résultat effectif sous gestion propre	- 27 151
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	- 48 255

5.3.4 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

Notre entité a choisi de reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan (traitement comptable appliqué rétrospectivement dès le 1^{er} exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020 aux subventions affectées à des biens renouvelables).

Tableau des subventions d'investissements

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice (1)	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	37 679			37 679
Quotes-parts virées au résultat	29 887		3 116	33 003
Montant net en fonds propres	7 792		3 116	4 676

5.3.5 Provisions réglementées

Notre entité gestionnaire comptabilise les provisions **réglementées** suivantes lorsqu'elles sont pratiquées dans le compte administratif de nos ESSMS gérées :

La provision pour couverture du BFR s'élève à 42 786 € au 31 décembre 2023.

5.4 Fonds dédiés

Ces sommes sont rapportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation avec pour contrepartie les comptes d'utilisation de fonds dédiés, poste « *Utilisations des fonds dédiés* » dans les Produits au compte de résultat.

L'article 132-1 du règlement n°2019-04 précise que désormais à la clôture de l'exercice, sont comptabilisés en fonds dédiés, si les conditions prévues à l'article 132-1 du règlement ANC n° 2018-06 sont satisfaites et en particulier leur affectation par l'autorité de tarification à un projet défini, les montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes :

- Les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles (provision réglementée dans comptes administratifs) ;
- Les autres contributions accordées, au cours de l'exercice ou dans le cadre de la réalisation d'un contrat pluriannuel d'objectif et de moyen, affectées par le financeur (autorité de tarification).

Ces fonds dédiés sont dénommés « *fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS* » et ainsi distingués dans le tableau ci-dessous. Ils fonctionnent selon les modalités prévues aux articles 132-3 à 132-4 du règlement précité.

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice (1)	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations	8 538		8 538			0	0
TOTAL	8 538		8 538			0	0

5.4.1.1 Subventions d'exploitation

Les sommes inscrites en fonds dédiés correspondent soit à la part non consommée s'il s'agit d'une convention annuelle dont le financeur ne réclame pas la restitution, soit à la part non consommée de la partie rattachée à l'exercice s'il s'agit d'une convention pluriannuelle.

Situations Ressources	Montant total	Au début de l'exercice	Report (Augmentation)	Utilisation (Diminution)	En fin d'exercice
Formation - 2019	9 500	3 240		3 240	0
Prestations dérogatoires – 2018	25 800	21		21	0
Prestations dérogatoires – 2019	25 800	2 350		2 350	0
Prestations dérogatoires – 2020	25 800	877		877	0
Prestations dérogatoires – 2021	25 800	2 050		2 050	0
Prestations dérogatoires – 2022	12 900	0		0	0
Total		8 538		8 538	0



5.5 *Provision pour risques et charges*

5.5.1 *Provisions pour dépréciation des immobilisations*

Une provision pour dépréciation des immobilisations a été constatée dans les comptes 2023 en ce qui concerne les immobilisations qui ne seront pas transférées lors du déménagement ayant lieu courant février 2024 (cf 3.2.1).

La dépréciation a été évaluée sur la base de la VNC des immobilisations concernées à la date du déménagement, soit 35 639 €.

Cette provision a été diminuée de la subvention d'investissements qui reste à courir sur les immobilisations concernées, soit 3 563 €.

La provision ainsi constituée au 31 décembre 2023 s'élève à 32 076 €.

5.5.2 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	28 119		28 119
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

Notre entité provisionne (non déductible) ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques sont précisées ci-après :

- Indemnités de départ à la retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Age de départ à la retraite présumé : 64 ans ;
- Taux d'actualisation : 3,37 % ;
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1,50 % ;
- Taux de charges sociales : 49 % cadres / 40 % non-cadres ;
- La convention collective applicable est : IDCC 2941 - Aide à domicile, accompagnement, soins et services (BAD).

Concernant la possibilité d'être présent à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise pour la prise en compte du turnover (= de la probabilité de démission) : Les statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche (secteur à mentionner).

Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

5.6 **Dettes**

5.6.1 *Dettes financières et autres dettes*

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		33 857	33 857	-	-
Dettes fiscales et sociales		324 788	324 788	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Autres dettes		11 621	11 621	-	-
Produits constatés d'avance		101 391	101 391	-	-
TOTAL		471 657	471 657	-	-

5.6.2 *Précisions sur d'autres dettes*

5.6.2.1 Produits constatés d'avance

A la clôture de l'exercice le poste s'élève à 101 391 € :

- Filière AVC : 19 775 €
- Filière Gérontologique : 81 391 €
- Filière Incurie : 225 €

6 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concerne les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés ;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature.

6.1 Résultats par activité ou établissement

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre (= libre)	27 151,00	-
• Association	-	19 467,07
• CPSD	26 839,17	-
• CLIC	19 778,90	-
Gestion sous contrôle de tiers financeurs (= conventionnée)	48 255,84	-
• DAC	56 182,34	-
• Filières	-	7 926,50
Résultat de l'exercice	102 800,41	27 393,57

6.2 Produits du compte de résultat

6.2.1 Produits de tiers financeurs

6.2.1.1 Concours publics et subventions d'exploitation

Ce tableau présente les concours publics ou subventions perçus sur l'exercice 2023.

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Subvention DAC 2023		1 443 286			
Subvention ARS – Filières		136 300	240 864		
Subvention hors ARS		97 252	13 850		
Aides à l'emploi		5 333			

6.2.2 Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges

- Reprises sur provisions pour risques et charges : 39 € ;
- Transferts de charges de personnel : 15 860 €.

6.3 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel, comme la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes :

- Nature de ces contributions : bénévolat ;
- Modalités qui lui ont permis de les quantifier : nombre d'heures réalisées ;
- Méthodes de valorisation : coût horaire de 20 €.

Nature de la contribution / modalités ayant permis de quantifier	Méthode de valorisation	Montant
Bénévolat – 603 heures	20 € / heure	12 060 €



7 Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants

7.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Le montant total des « rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature » s'est élevé à 0 € en 2023.

Ce montant est en pratique communiqué ici bien que son information soit normalement prévue dans le « compte financier » par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif ».

Détail des rubriques





Bilan actif (détail)

AIN APPUI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	0,00	0,00	0,00	NS
20800000 Autres immobilisations incorporelles	1 740,00	1 740,00	0,00	
28080000 Amortissements sur Autres immobilisations incorporelles	-1 740,00	-1 740,00	0,00	
Total Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	NS
Matériel outillage	48 909,94	67 406,82	-18 496,88	-27.44
21810000 Installations générales, agencements & aménagements	79 252,34	79 252,34	0,00	
21830000 Matériels informatiques	63 954,70	61 799,50	2 155,20	3.49
21840000 Mobiliers	18 723,74	18 723,74	0,00	
28181000 Amortissements sur Installations générales, agencements & aménagements	-42 816,21	-34 664,40	-8 151,81	23.52
28183000 Amortissements sur Matériels informatiques	-51 659,50	-39 775,88	-11 883,62	29.88
28184000 Amortissements sur Mobiliers	-18 545,13	-17 928,48	-616,65	3.44
Total Immobilisations corporelles	48 909,94	67 406,82	-18 496,88	-27.44
Autres titres immobilisés	5 102,50	152,50	4 950,00	NS
27110000 Souscription d'actions	4 950,00	0,00	4 950,00	NS
27180000 Souscription de parts sociales	152,50	152,50	0,00	
Autres immobilisations financières	5 300,00	4 600,00	700,00	15.22
27500000 Dépôts et cautionnements	5 300,00	4 600,00	700,00	15.22
Total Immobilisations financières	10 402,50	4 752,50	5 650,00	118.88
TOTAL Actif immobilisé	59 312,44	72 159,32	-12 846,88	-17.8
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 546,00	1 125,00	421,00	37.42
41110000 Usagers et organismes de prise en charge	1 546,00	1 125,00	421,00	37.42
Autres	59 662,94	94 791,11	-35 128,17	-37.06
40971000 Fournisseurs - Autres avoirs d'exploitation	18 358,47	1 721,88	16 636,59	966.19
43870000 Organismes sociaux - Autres produits à recevoir	0,00	895,65	-895,65	-100
46710000 Débiteurs divers	1,00	1,00	0,00	
46870000 Produits à recevoir	41 303,47	92 172,58	-50 869,11	-55.19
Total Créances	61 208,94	95 916,11	-34 707,17	-36.18
Disponibilités	1 493 434,10	1 462 099,76	31 334,34	2.14
51210000 Vilhop'Ain - Crédit Agricole	0,00	16 456,96	-16 456,96	-100
51211000 Vilhop'Ain - Crédit Agricole - Livret A Asso	0,00	82 193,05	-82 193,05	-100
51212000 Vilhop'Ain - Crédit Agricole - Gestion propre	0,00	121 579,30	-121 579,30	-100
51213000 Vilhop'Ain - Crédit Agricole - CSL Asso	0,00	277 357,75	-277 357,75	-100
51218000 AGBO - LCL - MAIA	0,00	8 707,09	-8 707,09	-100
51219000 ADAG - Banque	0,00	33 401,15	-33 401,15	-100
51220000 ADAG - CSL Associatif	0,00	85 349,71	-85 349,71	-100
51221000 ADAG - Livret A	0,00	335 889,58	-335 889,58	-100
51222000 CCoop - Compte courant	454 725,44	501 126,74	-46 401,30	-9.26
51222100 CCoop - Livret Associations	50 232,59	0,00	50 232,59	NS
51222200 CCoop - Livret Coopération pour ma région	100 350,02	0,00	100 350,02	NS
51223000 CE - Compte courant	61 535,81	0,00	61 535,81	NS
51223100 CE - Livret A	87 839,07	0,00	87 839,07	NS
51223200 CE - CSL Associatif	197 405,42	0,00	197 405,42	NS
51223300 CE - CAT vert (5 ans)	330 000,00	0,00	330 000,00	NS
51223400 CE - CAT (6 mois)	200 000,00	0,00	200 000,00	NS
51880000 Intérêts à recevoir	11 334,87	0,00	11 334,87	NS
53100000 Caisse - AIN/APPUI	10,88	38,43	-27,55	-71.69



Bilan actif (détail)

AIN APPUI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Charges constatées d'avance	6 650,86	7 232,19	-581,33	-8.04
48600000 Charges constatées d'avance	6 650,86	7 232,19	-581,33	-8.04
Total Actif circulant	1 561 293,90	1 565 248,06	-3 954,16	-0.25
TOTAL ACTIF	1 620 606,34	1 637 407,38	-16 801,04	-1.03



Bilan passif (détail)

AIN APPUI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Fonds propres statutaires sans droit de reprise	89,94	89,94	0,00	
10210000 Première situation nette établie ADAG	89,94	89,94	0,00	
Réserves pour projet de l'entité	195 734,35	195 734,35	0,00	
10680000 Autres réserves - AGBO	195 734,35	195 734,35	0,00	
Autres réserves	159 646,58	159 646,58	0,00	
10688000 Autres réserves - Vilhop/Ain	159 646,58	159 646,58	0,00	
Report à nouveau	761 226,35	769 666,12	-8 439,77	-1.1
11000000 Report à nouveau	73 157,16	0,00	73 157,16	NS
11010000 Report à nouveau - changement de méthode IDR	-17 064,82	-17 064,82	0,00	
11500000 Résultats s/contrôle des financeurs	284 621,14	284 621,14	0,00	
11501000 Résultats sous contrôle des financeurs	-81 596,93	0,00	-81 596,93	NS
11508000 Autres report à nouveau des activités sociales et médico-sociales	50 796,00	50 796,00	0,00	
11900000 Report à nouveau (solde débiteur)	451 313,80	451 313,80	0,00	
Résultat de l'exercice	-75 406,84	-8 439,77	-66 967,07	793.47
Résultat de l'exercice	-75 406,84	-8 439,77	-66 967,07	793.47
Sous-total : Situation nette	1 041 290,38	1 116 697,22	-75 406,84	-6.75
Subventions d'investissement	4 676,07	7 791,82	-3 115,75	-39.99
13110000 Subvention équipement 2015	25 344,07	25 344,07	0,00	
13131000 Subvention investissement 2018	5 340,00	5 340,00	0,00	
13132000 Subvention investissement 2019	0,00	5 961,00	-5 961,00	-100
13133000 Subvention investissement 2021	1 034,00	1 034,00	0,00	
13910000 Subv. équipement 2015 inscrite au compte de résultat	-21 532,79	-19 310,54	-2 222,25	11.51
13931000 Subv. investissement 2018 inscrite au compte de résultat	-4 738,17	-4 186,18	-551,99	13.19
13932000 Subv. investissement 2019 inscrite au compte de résultat	0,00	-5 964,49	5 964,49	-100
13933000 Subv. investissement 2021 inscrite au compte de résultat	-771,04	-426,04	-345,00	80.98
Provisions réglementées	42 786,75	42 786,75	0,00	
14120000 Provisions réglementées - BFR	42 786,75	42 786,75	0,00	
Total I	1 088 753,20	1 167 275,79	-78 522,59	-6.73
Fonds dédiés	0,00	8 538,00	-8 538,00	-100
19400000 Fonds dédiés s/subv. fonctionnement	0,00	8 538,00	-8 538,00	-100
Total II	0,00	8 538,00	-8 538,00	-100
Provisions pour risques	32 076,00	0,00	32 076,00	NS
15180000 Provisions pour risques	32 076,00	0,00	32 076,00	NS
Provisions pour charges	28 119,19	17 989,50	10 129,69	56.31
15310000 Provisions pour pensions	28 119,19	17 989,50	10 129,69	56.31
Total III	60 195,19	17 989,50	42 205,69	234.61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 856,69	60 949,23	-27 092,54	-44.45
40110000 Fournisseurs - Achats de biens et prestations de services	24 194,18	30 983,51	-6 789,33	-21.91
40810000 Fournisseurs factures non parvenues - Achats de biens et presta	9 662,51	29 965,72	-20 303,21	-67.75



Bilan passif (détail)

AIN APPUI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan passif		31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Dettes fiscales et sociales		324 788,61	261 275,24	63 513,37	24.31
42100003	Personnel - Rém - GILLY Stéphanie	2 256,73	0,00	2 256,73	NS
42100005	Personnel - Rém - MOREL Myriam	2 641,20	0,00	2 641,20	NS
42100009	Personnel - Rém - NEGARET Maëla	2 714,07	0,00	2 714,07	NS
42100010	Personnel - Rém - DUPONT Christelle	1 831,52	0,00	1 831,52	NS
42100013	Personnel - Rém - FLAMAND Sylvie	1 317,75	0,00	1 317,75	NS
42100014	Personnel - Rém - BARTHOLIN Magalie	1 775,51	0,00	1 775,51	NS
42100015	Personnel - Rém - HUGONNET Marité	2 623,76	0,00	2 623,76	NS
42100016	Personnel - Rém - PIN Delphine	2 181,71	0,00	2 181,71	NS
42100019	Personnel - Rém - PERCHOUX Angélique	1 730,56	0,00	1 730,56	NS
42100023	Personnel - Rém - NALET Myriam	1 693,65	0,00	1 693,65	NS
42100024	Personnel - Rém - MASSARDIER Loïc	3 127,31	0,00	3 127,31	NS
42100026	Personnel - Rém - BUCZEK Nathalie	1 730,37	0,00	1 730,37	NS
42100035	Personnel - Rém - FREYCHAT Eléa	2 102,01	0,00	2 102,01	NS
42100036	Personnel - Rém - PRIN Hélène	2 098,56	0,00	2 098,56	NS
42100037	Personnel - Rém - BRIGUET Camille	2 010,22	0,00	2 010,22	NS
42100040	Personnel - Rém - COLLETAZ Corinne	2 259,84	0,00	2 259,84	NS
42100041	Personnel - Rém - GARNODIER Nathalie	2 115,54	0,00	2 115,54	NS
42100046	Personnel - Rém - MOLE Olivier	4 075,51	0,00	4 075,51	NS
42100048	Personnel - Rém - BEN HASSINE Dorra	1 939,56	0,00	1 939,56	NS
42100050	Personnel - Rém - MARQUIS Céline	1 748,58	0,00	1 748,58	NS
42100053	Personnel - Rém - SOUPE DIT DUBOIS Maryline	1 993,76	0,00	1 993,76	NS
42100054	Personnel - Rém - PIROUX Géraldine	1 984,91	0,00	1 984,91	NS
42100058	Personnel - Rém - GUICHENAL Eléna	2 025,92	0,00	2 025,92	NS
42100081	Personnel - Rém - BOUILLOUX Elodie	1 926,35	0,00	1 926,35	NS
42100082	Personnel - Rém - MORGANA Anaïs	2 008,86	0,00	2 008,86	NS
42100084	Personnel - Rém - BESSONNAT Marine	1 562,77	0,00	1 562,77	NS
42100085	Personnel - Rém - VERNOUX Mathilde	1 671,75	0,00	1 671,75	NS
42100086	Personnel - Rém - POISAT Emmanuelle	1 659,24	0,00	1 659,24	NS
42100087	Personnel - Rém - RAHN Eva	1 132,25	0,00	1 132,25	NS
42100088	Personnel - Rém - CHATEL Magali	1 584,72	0,00	1 584,72	NS
42100089	Personnel - Rém - JOLIS Fanny	1 793,37	0,00	1 793,37	NS
42100090	Personnel - Rém - VEILLAT Lucie	1 919,33	0,00	1 919,33	NS
42820000	Dettes - Provisions pour Congés Payés	100 610,88	76 004,37	24 606,51	32.38
42860000	Salariés - Salaires à payer	3 410,00	41 879,00	-38 469,00	-91.86
43100000	URSSAF / Sécurité Sociale	39 950,47	36 668,22	3 282,25	8.95
43700000	Taxe sur salaire	0,00	1 865,47	-1 865,47	-100
43700100	Formation	0,00	1 362,14	-1 362,14	-100
43702000	AG2R / AESIO	16 536,02	16 916,67	-380,65	-2.25
43703000	MALAKOFF MEDERIC (Retraite)	8 898,74	7 983,87	914,87	11.46
43820000	Charges sociales s/congés à payer	51 221,81	34 396,61	16 825,20	48.92
43860000	Organismes sociaux - Autres charges à payer	19 254,93	20 908,90	-1 653,97	-7.91
44210000	Prélèvement à la source	2 845,02	2 164,73	680,29	31.43
44710500	Développement paritarisme FPC - MAIA	0,00	1 319,70	-1 319,70	-100
44770000	Taxes sur les salaires	0,00	0,46	-0,46	-100
44861000	Autres charges à payer - Taxes sur les salaires	7 657,00	14 395,51	-6 738,51	-46.81
44863000	Autres charges à payer - FPC	9 166,55	5 409,59	3 756,96	69.45
Autres dettes		11 621,00	15 290,00	-3 669,00	-24
46860000	Charges à payer	11 621,00	15 290,00	-3 669,00	-24
Produits constatés d'avance		101 391,65	106 089,62	-4 697,97	-4.43
48700000	Produits constatés d'avance	101 391,65	106 089,62	-4 697,97	-4.43
Total IV		471 657,95	443 604,09	28 053,86	6.32
Total passif		1 620 606,34	1 637 407,38	-16 801,04	-1.03



Compte de résultat (détail)

AIN APPUI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Cotisations		17 260,00	8 730,00	8 530,00	97.71
75610000	Adhésion - Cotisation	2 260,00	8 730,00	-6 470,00	-74.11
75620000	Contribution partenaires	15 000,00	0,00	15 000,00	NS
Ventes de prestations de service		4 701,28	1 300,50	3 400,78	261.5
70610000	Prestations de services	4 701,28	1 300,50	3 400,78	261.5
Concours publics et subventions d'exploitation		1 937 268,36	907 837,29	1 029 431,07	113.39
73122800	CPSD - ARS AURA - Cellule de prévention des situations de dét	136 299,00	68 149,50	68 149,50	100
73122810	DAC - ARS AURA - FIR	1 443 286,00	669 385,11	773 900,89	115.61
73880000	Aides à l'emploi	5 333,36	2 666,64	2 666,72	100
74000100	CLIC - Département de l'Ain / Rives de l'Ain	15 525,00	84 204,60	-68 679,60	-81.56
74000200	CLIC - CA3B	66 560,00	33 280,00	33 280,00	100
74000210	CLIC - Département de l'Ain / CA3B	158 779,00	0,00	158 779,00	NS
74000300	Subventions communales	250,00	100,00	150,00	150
74100000	VILLE DE BOURG - Subventions d'exploitation non affectées	5 000,00	2 500,00	2 500,00	100
74112000	CPSD - VILLE DE BOURG EN BRESSE	4 200,00	0,00	4 200,00	NS
74113000	CPSD - DEPARTEMENT / CONFERENCE DES FINANCEURS A	4 400,00	0,00	4 400,00	NS
74821000	AVC - ARS AURA - Filière AVC	16 212,00	10 718,93	5 493,07	51.25
74821100	FG - ARS AURA - Assistant aux animateurs des FG	21 424,00	0,00	21 424,00	NS
74821200	INCURIE - ARS AURA - Déploiement référent incurie	40 000,00	36 832,51	3 167,49	8.6
74821300	INCURIE - DDETS	20 000,00	0,00	20 000,00	NS
Contributions financières		507,68	0,01	507,67	NS
75520000	Frais communs B	0,00	0,01	-0,01	-100
75550000	Contribution financière	507,68	0,00	507,68	NS
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de c		15 898,29	29 579,87	-13 681,58	-46.25
78150000	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	38,60	6 114,99	-6 076,39	-99.37
79124000	Transferts de charges (personnel)	15 859,69	23 464,88	-7 605,19	-32.41
Utilisations des fonds dédiés		8 538,00	12 080,00	-3 542,00	-29.32
78940000	Engagements à réaliser sur subventions	8 538,00	12 080,00	-3 542,00	-29.32
Autres produits		5,41	6,13	-0,72	-11.75
75800000	Produits divers gestion courante	5,41	6,13	-0,72	-11.75
	<i>Total des produits d'exploitation</i>	<i>1 984 179,02</i>	<i>959 533,80</i>	<i>1 024 645,22</i>	<i>106.79</i>
Autres achats et charges externes		366 091,74	228 972,52	137 119,22	59.88
60611000	Electricité	2 826,57	1 798,62	1 027,95	57.15
60612000	Chauffage	7 629,18	2 959,25	4 669,93	157.81
60613000	Eau	513,65	211,93	301,72	142.37
60614000	Carburant	20 242,47	7 734,96	12 507,51	161.7
60630000	Fournitures d'entretien et de petits équipements	5 390,78	4 352,20	1 038,58	23.86
60631000	Fournitures EPI	438,61	182,15	256,46	140.8
60640000	Fournitures administratives	2 222,38	3 016,59	-794,21	-26.33
61320000	Locations immobilières	0,00	1 509,92	-1 509,92	-100
61321000	Locations immobilières - Bourg en Bresse	40 897,08	19 694,08	21 203,00	107.66
61322000	Locations immobilières - Péronnas	26 640,00	13 320,00	13 320,00	100
61323000	Locations immobilières - Oyonnax	6 871,50	3 522,69	3 348,81	95.06
61324000	Locations immobilières - Locations de salles	1 935,45	0,00	1 935,45	NS
61350000	Locations mobilières véhicules	53 972,28	16 215,82	37 756,46	232.84
61351500	Locations mobilières copieurs	9 685,01	2 437,32	7 247,69	297.36
61351600	Locations mobilières	204,00	0,00	204,00	NS
61400000	Charges locatives et de copropriété	2 773,62	1 027,79	1 745,83	169.86
61520000	Entretiens biens immobiliers	17 646,60	6 249,89	11 396,71	182.35
61551000	Réparations véhicules	6 503,44	4 427,96	2 075,48	46.87
61560000	Maintenance informatique	2 965,20	7 396,75	-4 431,55	-59.91



Compte de résultat (détail)

AIN APPUI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
61610000	Primes d'assurances - Multirisque	2 706,52	1 972,39	734,13	37,22
61620000	Primes d'Assurances - Contrat auto mission	1 231,88	283,45	948,43	334,6
61630000	Primes d'assurances - Véhicules	10 419,70	5 375,46	5 044,24	93,84
61640000	Assurances - Annulation voyages	17,80	11,95	5,85	48,95
61810000	Documentation générale	1 544,08	0,00	1 544,08	NS
61830000	Abonnement revues sanitaires et médico-sociales	1 592,27	1 012,46	579,81	57,27
62260000	Honoraires	32 610,60	60 275,85	-27 665,25	-45,9
62261000	Honoraires - Expertise médicale	11 780,00	4 909,00	6 871,00	139,97
62270000	Honoraires - Intervenants extérieurs	1 868,00	120,00	1 748,00	NS
62280000	Psychologue - Analyse de la pratique	3 960,00	1 750,00	2 210,00	126,29
62281000	Presta Déro BMI	0,00	3 469,00	-3 469,00	-100
62282000	Presta Déro Psycho	16 600,00	7 610,00	8 990,00	118,13
62283000	Presta Déro Diét	315,00	175,00	140,00	80
62284000	Presta Déro Psychomotricien	210,00	0,00	210,00	NS
62285000	Presta déro Autres pros	445,00	0,00	445,00	NS
62288000	Presta Déro RCP	3 884,00	826,00	3 058,00	370,22
62370000	Publications	7 388,25	6 954,84	433,41	6,23
62510000	Déplacements	17 384,47	12 554,25	4 830,22	38,47
62520000	Frais de parking	478,67	136,60	342,07	250,42
62530000	Péage	5 497,18	1 835,90	3 661,28	199,43
62540000	Hébergement	731,53	456,00	275,53	60,42
62570000	Réceptions	6 996,81	3 653,95	3 342,86	91,49
62630000	Téléphonie	26 968,37	17 209,73	9 758,64	56,7
62650000	Affranchissements	1 605,03	629,67	975,36	154,9
62710000	Frais bancaires	1 997,76	567,10	1 430,66	252,28
62800000	Autres services extérieurs - Divers	2 594,00	0,00	2 594,00	NS
62810000	Cotisations - Adhésions	1 447,00	1 126,00	321,00	28,51
67228000	Autres services extérieurs concernant des exercices antérieurs	-5 540,00	0,00	-5 540,00	NS
Impôts, taxes et versements assimilés		119 632,88	26 029,27	93 603,61	359,61
63110000	Taxes sur les salaires	88 256,27	13 766,51	74 489,76	541,09
63330000	Formation professionnelle continue	22 196,61	10 584,76	11 611,85	109,7
63380000	Formations aux salariés	7 519,00	850,00	6 669,00	784,59
63512000	Taxes foncières	1 661,00	828,00	833,00	100,6
Salaires et traitements		1 118 189,64	610 992,12	507 197,52	83,01
64110000	Salaires	923 929,10	398 791,48	525 137,62	131,68
64111000	Salaires - Reclassements analytiques	0,00	0,01	-0,01	-100
64120000	Congés payés	44 770,99	10 327,01	34 443,98	333,53
64130000	Primes et gratifications	163 274,55	91 192,41	72 082,14	79,04
64131000	Salaires à payer	-13 469,00	13 469,00	-26 938,00	-200
64140000	Indemnités et avantages divers	-316,00	60 233,90	-60 549,90	-100,52
64144000	Indemnités de licenciements	0,00	36 978,31	-36 978,31	-100
Charges sociales		431 544,82	158 147,14	273 397,68	172,88
64510000	Cotisations URSSAF	254 334,11	116 795,80	137 538,31	117,76
64520000	Cotisations mutuelle et prévoyance	51 680,89	21 732,74	29 948,15	137,8
64530000	Cotisations retraite	65 029,84	32 036,60	32 993,24	102,99
64540000	Cotisations Pôle Emploi	45 500,30	21 036,86	24 463,44	116,29
64580000	Développement du paritarisme	433,29	0,00	433,29	NS
64582000	Charges sociales sur congés payés	0,00	-5 904,26	5 904,26	-100
64720000	Versements aux comités d'entreprise et d'établissement	5 000,00	0,00	5 000,00	NS
64750000	Médecine du travail	3 542,40	3 098,40	444,00	14,33
64800000	Autres charges de personnel	0,00	4 950,00	-4 950,00	-100
67245000	Charges de personnel sur ex. antérieurs	6 023,99	-35 599,00	41 622,99	-116,92
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		20 652,08	12 319,44	8 332,64	67,64
68110000	Amortissements sur immobilisations corporelles	20 652,08	12 319,44	8 332,64	67,64
Dotations aux provisions		42 244,29	1 286,99	40 957,30	NS
68150000	Dotations aux provisions charges d'exploitation	10 168,29	1 286,99	8 881,30	690,08
68162000	Dotations aux provisions dépréciation immo.	32 076,00	0,00	32 076,00	NS



Compte de résultat (détail)

AIN APPUI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Autres charges	15 678,50	4 909,20	10 769,30	219.37
65100000 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logici	15 330,16	4 899,79	10 430,37	212.87
65800000 Charges diverses gestion courante	348,34	9,41	338,93	NS
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<i>2 114 033,95</i>	<i>1 042 656,68</i>	<i>1 071 377,27</i>	<i>102.75</i>
Résultat d'exploitation	-129 854,93	-83 122,88	-46 732,05	56.22
Produits financiers autres intérêts et produits assimilés	21 110,37	3 455,78	17 654,59	510.87
76800000 Produits financiers	21 110,37	3 455,78	17 654,59	510.87
<i>Total des produits financiers</i>	<i>21 110,37</i>	<i>3 455,78</i>	<i>17 654,59</i>	<i>510.87</i>
Résultat financier	21 110,37	3 455,78	17 654,59	510.87
Résultat courant avant impôt	-108 744,56	-79 667,10	-29 077,46	36.5
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 585,97	75 056,81	-43 470,84	-57.92
77180000 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 585,97	75 056,81	-43 470,84	-57.92
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 115,75	2 217,39	898,36	40.51
77700000 Quote-part des subventions virées au résultat	3 115,75	2 217,39	898,36	40.51
<i>Total des produits exceptionnels</i>	<i>34 701,72</i>	<i>77 274,20</i>	<i>-42 572,48</i>	<i>-55.09</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	5 417,87	-5 417,87	-100
67180000 Charges exceptionnelles opérations de gestion	0,00	5 417,87	-5 417,87	-100
<i>Total des charges exceptionnelles</i>	<i>0,00</i>	<i>5 417,87</i>	<i>-5 417,87</i>	<i>-100</i>
Résultat exceptionnel	34 701,72	71 856,33	-37 154,61	-51.71
Impôts sur les bénéfices	1 364,00	629,00	735,00	116.85
69510000 Impôts	1 364,00	629,00	735,00	116.85
Total des produits	2 039 991,11	1 040 263,78	999 727,33	96.1
Total des produits	2 039 991,11	1 040 263,78	999 727,33	96.1
Total des produits	2 039 991,11	1 040 263,78	999 727,33	96.1
Total des charges	2 115 397,95	1 048 703,55	1 066 694,40	101.72
Total des charges	2 115 397,95	1 048 703,55	1 066 694,40	101.72
Total des charges	2 115 397,95	1 048 703,55	1 066 694,40	101.72
Excédent ou déficit	-75 406,84	-8 439,77	-66 967,07	793.47



Évaluation des contributions volontaires (Détail)

AIN APPUI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Évaluation des contributions volontaires en nature	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Bénévolat	12 060,00	5 205,00	6 855,00	131.7
87500000 Bénévolat	12 060,00	5 205,00	6 855,00	131.7
Total contributions volontaires en nature	12 060,00	5 205,00	6 855,00	131.7
Personnel bénévole	12 060,00	5 205,00	6 855,00	131.7
86400000 Personnel bénévole	12 060,00	5 205,00	6 855,00	131.7
Total charges des contributions volontaires en nature	12 060,00	5 205,00	6 855,00	131.7
Total	0,00	0,00	0,00	NS